



**TARIFS PHARMACIENS
FRANCE MÉTROPOLITAINE ET CORSE
1^{er} février 2025**



LEHNING
LABORATOIRES

MÉDICATION VÉGÉTALE DEPUIS 1935

Médicaments

Conseil

			QUANTITÉ MINIMUM	PRIX UNITAIRES PHARMACIENS € (HT)	PRIX PUBLICS UNITAIRES € (TTC) conseillés
Voies respiratoires	● 34009 39794969	ANGIPAX 40 cpr LIBRE ACCÈS	6	9,10	11,50
Voies respiratoires	● 34009 30180372	L52 30 ml	12	9,10	11,50
Voies respiratoires	● 34009 30163351	L52 60 cpr	12	9,10	11,50
Voies respiratoires	● 34009 30163375	L52 100 cpr	12	12,90	16,30
Voies respiratoires	● 34009 21898002	LERGYPAX 40 cpr LIBRE ACCÈS	6	9,10	11,50
Voies respiratoires	● 34009 30592700	MERCUR SOL N°39 60 cpr	6	9,10	11,50
Voies respiratoires	● 34009 32765010	PHYTOTUX sirop 250 ml	6	6,70	8,40
Voies respiratoires	● 34009 30001486	SINUSPAX 60 cpr	12	9,10	11,50
Sommeil	● 34009 30124079	L72 30 ml LIBRE ACCÈS	12	9,10	11,50
Sommeil	● 34009 30192337	L72 40 cpr LIBRE ACCÈS	12	9,10	11,50
Sommeil	● 34009 30192368	L72 100 cpr LIBRE ACCÈS	12	12,90	16,30
Stress et anxiété	● 34009 34025785	BIOMAG AGRUMES 90 cpr LIBRE ACCÈS	12	12,90	16,30
Digestion - transit	● 34009 27926204	L107 30 ml	6	9,10	11,50
Digestion - transit	● 34009 30084076	L107 40 cpr	6	9,10	11,50
Digestion - transit	● 34009 30183625	L114 30 ml	6	9,10	11,50
Muscles - squelette	● 34009 33701284	ARNICA N°1 30 ml	6	9,10	11,50
Muscles - squelette	● 34009 30156421	REXORUBIA 350 gr	6	9,25	11,70
Muscles - squelette	● 34009 30180242	URARTHONE 250 ml	6	10,05	12,70
Circulation	● 34009 38204650	CLIMAXOL 60 ml	12	11,10	13,90

TVA à 10 %

Autres spécialités

Voies respiratoires	● 34009 33704537	DROSERA N°64 30 ml
Voies respiratoires	● 34009 30174449	EUPHRASIA N°115 30 ml
Voies respiratoires	● 34009 30162934	KREOSOTUM N°62 30 ml
Voies respiratoires	● 34009 30942895	SANTAHERBA 30 ml
Voies respiratoires	● 34009 30163825	VOXPAX 60 cpr
Sommeil	● 34009 30219317	PASSIFLORA 30 ml
Stress et anxiété	● 34009 30116593	BIOCARDE 30 ml
Stress et anxiété	● 34009 30595602	CRATAEGUS N°15 30 ml
Stress et anxiété	● 34009 30163832	GELSEMIUM N°70 30 ml
Stress et anxiété	● 34009 30206096	NERVOPAX 80 cpr
Stress et anxiété	● 34009 30183380	OENANTHE CROCATI N°78 30 ml
Stress et anxiété	● 34009 30273524	RODULOS 90 ml NOUVEAU
Forme et tonus	● 34009 30146156	KALI PHOS CX N°100 60 cpr
Forme et tonus	● 34009 30210925	SCLEROCALCINE 60 cpr
Digestion - transit	● 34009 39523040	ARGENTUM N°98 60 cpr
Digestion - transit	● 34009 30109571	BILLEROL 45 cpr
Digestion - transit	● 34009 30033241	CAROMINTHE 90 ml
Digestion - transit	● 34009 41908941	FUCUS N°111 60 cpr
Digestion - transit	● 34009 30430859	GASTROPAX 100 gr
Digestion - transit	● 34009 30174432	NUX VOMICA N°49 30 ml
Digestion - transit	● 34009 30084090	VIABORPAX 40 cpr LIBRE ACCÈS
Muscles - squelette	● 34009 39542140	BERBERIS N°83 30 ml
Muscles - squelette	● 34009 30206157	PHAPAX 30 ml
Circulation	● 34009 30180266	L28 30 ml
Dermatologie	● 34009 30152164	CALENDULA N°89 30 ml
Dermatologie	● 34009 30182307	EUPHORBIIUM N°88 30 ml
Dermatologie	● 34009 30591819	SILICEA N°11 60 cpr
Dermatologie	● 34009 30215135	SULFUR N°12 60 cpr
Grossesse - allaitement	● 34009 26617110	FAMENPAX 40 cpr LIBRE ACCÈS
Confort intime	● 34009 30180259	L25 30 ml
Confort intime	● 34009 34016561	LACHESIS N°122 30 ml
Confort intime	● 34009 30210918	UVA URSI N°9 30 ml

6 unités
minimum
par
référence

PRIX UNITAIRES
PHARMACIENS
€ (HT)

PRIX PUBLICS
UNITAIRES €
(TTC) conseillés

10,50

14,90

TVA à 10 %



Compléments alimentaires et autres solutions naturelles

Phyto-réflexe

			QUANTITÉ MINIMUM	PRIX UNITAIRES PHARMACIENS € (HT)	PRIX PUBLICS UNITAIRES € (TTC) conseillés
Respiration	● 3661744052 228	L52GOMMES 90 gommes NOUVEAUTÉ	12	14,60	17,90
Respiration	● 3661744052 242	L52RUB 20 gélules NOUVEAUTÉ	12	10,50	12,90
Sommeil	● 3661744052 235	L72NUIT 30 gélules NOUVEAUTÉ	12	12,50	14,90
Stress et anxiété	● 3661744051 320	ZEN & CALME 40 comprimés	6	13,80	16,90
Forme et tonus	● 3661744051 245	PHYTO-TONUS 40 comprimés	6	13,80	16,90
Confort intime	● 3661744051 269	MÉNO-NATURE 60 comprimés	6	19,90	24,90
Confort intime	● 3661744051 313	PROSTA-RÉSIST 60 comprimés	6	19,90	24,90
Circulation	● 3661744051 849	CLIMAXOLCAPS 60 gélules NOUVEAUTÉ	12	13,80	16,90
Circulation	● 3661744051 856	CLIMAXOLCAPS 120 gélules NOUVEAUTÉ	12	18,70	22,90
				TVA à 5,50 %	
Circulation	● 3661744051 351	CLIMAXOLGEL BIO 125 ml	12	11,40	15,40
				TVA à 20 %	

Maux du quotidien

			6 unités minimum par référence	PRIX UNITAIRES PHARMACIENS € (HT)	PRIX PUBLICS UNITAIRES € (TTC) conseillés
Respiration	● 3661744050 026	PETITUX 125 ml		7,70	9,30
Forme et tonus	● 3401560188 738	BYOMAG CONNECT 60 gélules		14,00	16,70
Forme et tonus	● 3661744050 002	BYOMAG GOJI 120 comprimés		14,00	16,70
Forme et tonus	● 3661744050 927	ÉCHINACÉE N°40 30 ml		8,90	10,40
Forme et tonus	● 3661744050 903	TONIQUE VÉGÉTAL 250 ml		11,70	14,60
Digestion - détox	● 3661744050 774	DÉPURATUM 60 gélules		8,90	10,40
Digestion - détox	● 3661744050 798	DIACURE 60 gélules		9,80	12,10
Digestion - détox	● 3661744051 603	DRAGÉES VÉGÉTALES REX BIO 60 gélules		8,90	10,40
Confort intime	● 3661744050 934	L8 30 ml		8,90	10,40
				TVA à 5,50 %	

Nouveautés 2024



Respiration	● 3661744050 897	MYRTINE RESPIRATION 90 ml	7,70	10,40
			TVA à 20 %	

PROPOMAX®



			6 unités minimum par référence	PRIX UNITAIRES PHARMACIENS € (HT)	PRIX PUBLICS UNITAIRES € (TTC) conseillés
	3661744050 330	GOUTTES IMMUNITÉ 30 ml		12,50	14,90
	3661744050 156	GOUTTES IMMUNITÉ + 30 ml		13,10	16,50
	3661744050 200	GÉLULES IMMUNITÉ + 40 gélules		17,10	20,90
	3661744051 665	GÉLULES NEZ GORGE 40 gélules		13,80	16,90
	3661744050 347	SPRAY GORGE DOUX 30 ml		9,30	11,40
	3661744050 316	SPRAY GORGE FORT 30 ml		9,30	11,40
				TVA à 5,50 %	



Compléments alimentaires

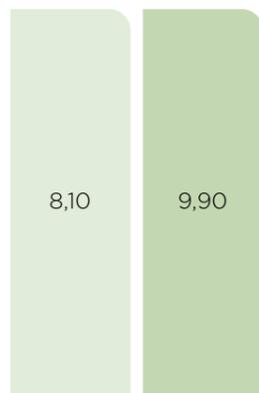
Pâte Suisse

- Sommeil ● 3401560188 745
- Stress et anxiété ● 3661744051 375
- Respiration ● 3661744050 019
- Respiration ● 3661744050 859
- Respiration ● 3661744050 866
- Forme et tonus ● 3661744051 832
- Forme et tonus ● 3661744050 040
- Forme et tonus ● 3661744050 088
- Forme et tonus ● 3661744050 842
- Digestion - détox ● 3661744050 965

- BONNE NUIT** 40 gommes
- DÉTENTE** 40 gommes
- TUX** 40 gommes
- GORGE** 40 gommes
- RESPIRATION** 40 gommes
- FATIGUE VISUELLE** 40 gommes **NOUVEAUTÉ**
- VITAMINE C** 40 gommes
- VITAMINE D** 40 gommes
- IMMUNITÉ** 40 gommes
- DÉTOX** 40 gommes

12 unités minimum par référence

PRIX UNITAIRES PHARMACIENS € (HT) PRIX PUBLICS UNITAIRES € (TTC) conseillés



TVA à 5,50 %



Cosmétiques

Phyto-soins

- Muscles - squelette ● 366174405 1368
- Dermatologie ● 366174405 1337
- Dermatologie ● 366174405 1641
- Grossesse - allaitement ● 3401360032200
- Hygiène dentaire ● 3401565560690
- Hygiène dentaire ● 366174405 1412
- Hygiène dentaire ● 366174405 1405
- Hygiène dentaire ● 366174405 1429

- ARNICA NATUREL GEL BIO** 50 g
- CALENDULA NATUREL CRÈME BIO** 50 g
- URTIFLASH GEL BIO** 50 g
- FAMENPAXVERGETURES CRÈME** 125 ml
- DENTIFRICE NATUREL SOIN COMPLET** 80 g
- DENTIFRICE BIO FORMULE BLANCHEUR** 80 g
- DENTIFRICE BIO SENSIBILITÉ DENTAIRE** 80 g
- DENTIFRICE BIO GENCIVES SENSIBLES** 80 g

12 unités minimum par référence

PRIX UNITAIRES PHARMACIENS € (HT) PRIX PUBLICS UNITAIRES € (TTC) conseillés

PRIX UNITAIRES PHARMACIENS € (HT)	6,75	8,90
PRIX PUBLICS UNITAIRES € (TTC) conseillés	8,90	16,40
	5,50	6,50
	6,50	6,50
	6,50	6,50

TVA à 20 %

MINIMUMS DE COMMANDE

Toute commande est soumise aux conditions de commande cumulatives suivantes :

- 1 Quantité minimum, en unités, par référence, indiquée au tarif ci-dessus, par commande. Au-delà, commande par multiples de la même quantité, par référence.
- 2 Livraison sous réserve de l'atteinte du montant ci-après pour la totalité de la commande tous produits :
 - 400 € net Hors Taxes remisés pour la France métropolitaine.
 - 450 € net Hors Taxes remisés pour la Corse.

BARÈME DE REMISES PHARMACIENS

- **Médicaments conseil, compléments alimentaires, cosmétiques et autres solutions naturelles :**
 - remise de **16 %** par quantité minimum.
 - Si mise en linéaire de 5 médicaments conseil et/ou compléments alimentaires et/ou cosmétiques et/ou autres des Laboratoires Lehning : remise supplémentaire de **4 %**.
- **Autres spécialités**
 - Par 6 unités : remise de **16 %**
 - Multiples de 12 unités : remise de **20 %**



Passez vos commandes en ligne
24h/24 et 7j/7

en créant votre **ESPACE PRO!**

Connectez-vous au site internet pro.lehning.com

Accédez à vos factures

Formez-vous sur nos produits

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - France Métropolitaine et Corse Pharmaciens - Applicables au 1^{er} février 2025

1 - Généralités

La passation d'une commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente (C.G.V.). Toutes dérogations et conditions particulières doivent faire l'objet d'un accord écrit des Laboratoires Lehning (Société) et ne sont, sauf stipulation contraire expresse, valables que pour la vente pour laquelle elles ont été accordées. Les présentes CGV sont applicables exclusivement aux ventes à destination de la France métropolitaine, Corse comprise, effectuées aux clients Pharmaciens d'officine (ci-après « acheteur » ou « client »). Elles peuvent également s'appliquer sur décision unilatérale de la Société aux ventes effectuées à d'autres catégories de clients, à défaut de CGV catégorielles spécifiques applicables à ces autres catégories de clients. La Société peut, à tout moment et sans préavis, décider la création de nouvelles CGV catégorielles visant une catégorie de clients donnée. L'application des présentes CGV est exclusive dans le cas où la Société n'a conclu aucun engagement complémentaire avec le client. Sauf dérogation expresse, elles prévalent sur toutes dispositions contraires insérées dans les documents émanant de l'acheteur, quel que soit le moment où celles-ci ont été portées à la connaissance de la Société. Les réserves ou modifications figurant sur la commande ne pourront être opposées à la Société si celle-ci n'y a pas expressément consenti, et ce même en l'absence de mentions particulières dans l'accusé de réception. Le fait que la Société ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes C.G.V. ne saurait être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

2 - Commandes

Le contrat de vente n'est parfait qu'après acceptation écrite de la commande par la Société, concrétisée par l'envoi d'un accusé de réception. Cette acceptation est notamment subordonnée à l'absence de « demande anormale » et au respect des conditions d'encours fixées par la Société en fonction des renseignements de solvabilité dont elle dispose. Elle peut également être subordonnée à l'application de conditions particulières de paiement et/ou à la présentation de garanties appropriées, notamment si le client ne présente pas une surface financière suffisante ou si des incidents de paiement se sont produits.

Sauf accord écrit de la Société, aucune demande d'annulation ou de modification de commande ne pourra être prise en considération. La Société pourra, le cas échéant, subordonner son acceptation de modification de la commande à une majoration des prix tarifés et à une prorogation du délai de livraison.

3 - Livraison - Objet de la livraison

La Société se réserve le droit d'apporter à tout moment toutes les modifications qu'elle juge utile à ses produits. La Société peut également être amenée à supprimer, sans avis préalable, certains de ses produits figurant au tarif. Aucune indemnisation n'est due par la Société en cas de modification ou de suppression de produit(s). Les livraisons sont opérées en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. Elles peuvent être seulement partielles. Aucune pénalité pour retard dû au transport ne pourra être réclamée à la Société, à moins que le principe n'en ait été préalablement accepté par écrit par celle-ci.

En toute hypothèse, la livraison ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de l'ensemble de ses obligations envers la Société, qu'elle qu'en soit la cause. Au surplus, la Société peut valablement décider de suspendre la livraison de toutes commandes en cours, dans le cas où le client fait l'objet d'un refus ou d'un retrait d'agrément par une compagnie d'affacturage ou d'assurance-crédit. En cas de pénurie des moyens de transport ou de production, ou en cas d'accroissement soudain de la demande du marché, la Société se réserve le droit d'allotir ses livraisons et de n'exécuter qu'une partie des commandes. En outre, la Société se réserve le droit de n'exécuter que partiellement, après en avoir informé l'acheteur, une commande portant sur une quantité particulièrement élevée au regard des volumes habituellement commandés par celui-ci.

Le franco de port est accordé sous les réserves exprimées ci-après ainsi qu'à compter d'un montant minimum de commande défini par le tarif en vigueur au jour de la commande. Aucune livraison ne sera effectuée si le montant minimum de commande déterminé par le tarif en vigueur au jour de la commande n'est pas atteint. La livraison est réputée s'effectuer au départ des usines de la Société, sous les réserves ci-après.

Le transfert des risques s'effectue dès que les produits commandés par le client sont mis à la disposition du transporteur. En conséquence, toutes les opérations de transport, de manutention et de déchargement sont effectuées aux risques et périls du destinataire et ce, nonobstant toute clause de réserve de propriété. Il appartient donc à l'acheteur de vérifier sa commande à l'arrivée et de faire toutes les réserves nécessaires le cas échéant, ainsi que d'exercer tout recours s'il y a lieu, dans les formes ci-dessous mentionnées. La réception des produits est matérialisée par la signature du bon de livraison présenté par le transporteur.

Toute contestation (réserves précises et détaillées comportant la liste et les quantités de produits endommagés) doit être mentionnée sur le bon de livraison ou récapitulé de transport et confirmée par lettre recommandée adressée au transporteur, avec copie à la Société, dans les 48 heures suivant la réception.

LE CLIENT S'ENGAGE À RESPECTER LES DISPOSITIONS DU CODE DE COMMERCE ET DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, POUR L'ACHAT ET LA REVENTE DES PRODUITS. NOTAMMENT, LES PRODUITS ACQUIS AUPRÈS DU LABORATOIRE PAR LES PHARMACIENS LE SONT POUR LEUR SEULE REVENTE AU DÉTAIL, À LEURS CLIENTS, À L'EXCLUSION DE TOUTE REVENTE EN GROS À D'AUTRES PROFESSIONNELS (ARTICLES L. 5125-1 ET R. 5124-2 DU CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE).

4 - Réclamations

Toute réclamation liée à la livraison et relative à la qualité, à la conformité ou à la quantité des produits devra être adressée à la Société par lettre recommandée au plus tard dans les 8 jours suivant la date de réception des produits (la date de l'embarquement par l'acheteur du bon de livraison du transporteur faisant foi), délai au-delà duquel la Société sera déchargée de toute obligation à l'égard de l'acheteur.

En cas de vice apparent ou de non-conformité des produits, l'acheteur pourra obtenir, au choix de la Société, le remplacement gratuit ou le remboursement des produits. Aucune réclamation n'autorise à différer ou suspendre le paiement des factures ou à compenser leur montant avec celui d'un quelconque montant réclamé par le client. Aucune marchandise ne peut être renvoyée à la Société sans son consentement écrit et ses instructions de réexpédition. Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur sauf le cas dans lequel la Société prend l'initiative du retour (exemple : erreur de livraison).

5 - Prix - paiement

Sauf conditions particulières faisant l'objet d'un accord écrit préalable de la Société et mentionné sur la commande, les produits sont fournis au prix du tarif en vigueur au moment de la commande. Les prix peuvent être assortis de conditions de vente telles que des minimums d'achat, en valeur ou quantité, ou des formats d'emballage. Les prix et informations portés sur le tarif constituent une annexe des CGV. Ceux-ci, ainsi que les offres ponctuelles pouvant les accompagner, sont donnés sans engagement de durée. Le tarif est révisé une fois par an, à sa date anniversaire (le 1^{er} février de chaque année). Il peut également, le cas échéant, être révisé à tout moment sous réserve d'un préavis de un mois donné par tout moyen, notamment en cas de modification des conditions économiques. Le refus par l'acheteur d'une révision du tarif dans les conditions mentionnées précédemment autorise la Société à refuser les nouvelles commandes. L'acheteur peut avoir communication de la mise à jour des tarifs, réductions de prix et de toutes offres ponctuelles, sur simple demande. Les factures sont payables par LCR dans un délai de 60 jours date de facture. Un escompte de 0,5 % sera accordé pour tout règlement par chèque ou virement bancaire dans les 10 jours à compter de la réception de la facture. Dans le cas où l'escompte de règlement serait appliqué, celui-ci ne portera que sur le montant net de la facture, déduction faite de tous frais et accessoires. L'escompte ne donnera pas lieu à une facture rectificative. La Société se réserve toutefois le droit d'exiger le règlement au comptant ou d'avance si des circonstances spéciales le nécessitent, en particulier si à la date de la commande en facturation, l'acheteur présente un arriéré échu. Aucun délai ne sera accordé notamment aux clients occasionnels ne possédant pas de compte auprès de la Société. Celle-ci se réserve le droit, à tout moment, en fonction des risques encourus, de fixer un plafond d'encours à chaque acheteur et, le cas échéant, de supprimer les délais précédemment accordés ou d'exiger des garanties particulières.

Les échéances de paiement ne peuvent être ni retardées ni compensées sous aucun prétexte, même litigieux, sous peine de suspension de toutes les commandes en cours par la Société. Le défaut de paiement à l'échéance d'un seul effet ou d'une seule facture rend immédiatement exigibles, de plein droit sans mise en demeure préalable, toutes les créances de la Société, même non échues, à l'encontre de l'acheteur, et peut entraîner la reprise des escomptes et ristournes précédemment accordés.

Conformément aux dispositions légales, toute prorogation d'échéance, avec ou sans l'accord de la Société, entraînera la mise à la charge de l'acheteur d'intérêts de retard calculés sur la totalité des sommes dues T.T.C. en appliquant le taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage. Le taux applicable pendant le premier semestre de l'année concernée est le taux en vigueur au 1^{er} janvier de l'année en question. Pour le second semestre de l'année concernée, il est le taux en vigueur au 1^{er} juillet de l'année en question. Ces pénalités seront exigibles sans qu'un rappel ne soit nécessaire.

Tous les frais entraînés par les retards de paiement, notamment ceux de recouvrement et de contentieux, sont à la charge de l'acheteur défaillant. En cas de retard de paiement, l'acheteur défaillant sera à tout le moins redevable d'une indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, notamment en cas de contentieux, la Société pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

En cas d'inexécution totale ou partielle d'une de ses obligations par l'acheteur, 48 heures après une mise en demeure d'y remédier restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à la Société, qui pourra demander en référé la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages et intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou non et que leur paiement soit échu ou non.

6 - Réserve de propriété

LA SOCIÉTÉ CONSERVE LA PROPRIÉTÉ DES MARCHANDISES LIVRÉES JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL DE LEUR PRIX EN PRINCIPAL, FRAIS ET ACCESSOIRES ET PÉNALITÉS LE CAS ÉCHÉANT. L'acheteur veillera à ce que l'identification des produits soit toujours possible tant qu'ils n'auront pas été intégralement payés, les marchandises restant en stock étant réputées être celles impayées. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès que les produits sont mis à la disposition du transporteur, des risques de perte et de détérioration des produits, ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

7 - Données personnelles

La Société et le client s'engagent tous deux à respecter les dispositions du Règlement (UE) 2016/679 Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour les besoins d'exécution des contrats conclus avec ses clients ou prestataires de services, la Société collecte des données personnelles à savoir le nom commercial de la société et/ou le nom de son titulaire, l'adresse, le téléphone, le courriel et les informations bancaires. La communication de ces données conditionne la conclusion des contrats et l'exécution des commandes ou prestations de services. Ces données font l'objet d'un traitement dont les finalités sont la gestion des commandes ou prestations de services, des livraisons et de la facturation afférente, des opérations de prospection et la mise à jour de l'annuaire de pharmacies sur le site internet de la Société, et sont destinées aux services commerciaux, comptables, marketing et aux sous-traitants de transport de la Société. À cette fin, la Société peut être amenée à partager ou transférer les données collectées avec les sociétés de son groupe et ses sous-traitants, soumis à des obligations de confidentialité et de sécurité équivalentes à celles de la Société. Les données traitées sont conservées pendant un délai maximal consistant en la durée la plus longue entre 1) la durée de la relation contractuelle, 2) la durée légale minimum de conservation des données ou 3) la durée légale maximum d'action en responsabilité. Conformément au RGPD, les clients et prestataires de services disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de leurs données ainsi que d'un droit à la limitation et d'opposition aux traitements effectués à exercer à l'adresse suivante : rgpd@lehning.fr

8 - Juridiction

SERA SEUL COMPÉTENT EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE OU DE CONTESTATION RELATIVE NOTAMMENT À LA FORMATION OU L'EXÉCUTION DE LA COMMANDE, LE TRIBUNAL COMPÉTENT DU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ À MOINS QUE CELLE-CI NE PRÉFÈRE SAISIR TOUTE AUTRE JURIDICTION COMPÉTENTE.

Laboratoires Lehning S.A.S.
Société au capital de 1 555 000 €
3 rue du Petit Marais 57640 Sainte-Barbe
SIREN 358 802 445 - R.C.S. METZ - A.P.E. 2120Z